



BULLETIN MUNICIPAL 2019

Los Masos

Mairie de Los Masos

7 rue de l'Église 66500 Los Masos

Tél : 04.68.96.20.19 / Fax : 04.68.96.60.96

Mail : mairie@losmasos.com

SOMMAIRE



- Les travaux réalisés en 2018
- Les travaux réalisés en 2019
- Budget 2019
- Les écoles de A à Z
- Actualités administratives
- Bon à savoir
- Urbanisme 2019
- État Civil
- Informations et les animations
- Les associations de la Commune
- Du nouveau à Los Masos
- Revue de presse

*Photo de couverture : Mai 2019 Les cerisiers en fleurs, une vue du Canigou de la traverse de Prades

LOS MASOS *LES TRAVAUX REALISES EN 2018*



La commune a réalisé les travaux équipements et investissements suivants :

1- La poursuite des travaux d'isolation des bâtiments communaux (afin de réaliser des économies d'énergie)

Bâtiments réalisés - logements communaux
- bâtiment mairie

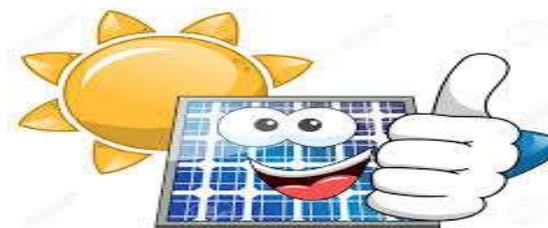
COÛT2018 3973€

ENTREPRISES ; Ets BRUHIER / Ets COYDE

2- Prise de parts sociales dans la société coopérative CONFLENT ENERGIE : réalisation de 3 centrales photovoltaïques sur les bâtiments communaux suivants : toiture mairie - toiture anciennes écoles - toiture ancienne cave coopérative

La commune a acheté 10 parts sociales à 100€

COÛT INVESTISSEMENT 2018.....1000€



La mairie félicite et remercie ici la Sté coopérative Conflent Energie pour la réalisation de cette opération en partenariat avec la COMMUNE DE LOS MASOS et la RÉGION et bien sur les sociétaires qui ont pris des parts dans le projet.

3° **LES ECOLES** :



A- LES T.N.I.



La mairie a fait équiper les écoles de Tableaux Numériques Interactifs à la demande de l'équipe pédagogique afin que chaque classe en soit dotée, permettant aux enfants d'utiliser les nouvelles technologies et les logiciels éducation nationale.

COÛT 20184500€ entreprise DIGIT Perpignan

B- Mobilier salle informatique :

La mairie a procédé au remplacement des sièges de la salle informatique

COÛT 2018.....225€ But Perpignan



C- Enseigne écoles :



Les écoles ont reçu leurs enseignes respectives « groupe scolaire » baptisé au nom de Guy CASSOLY pour son combat connu pour la défense et le maintien des écoles de la commune (**décision du conseil municipal à l'insu du Maire**) et l'enseigne « école maternelle » a été également apposée.

COÛT 2018.....1002€ Gascogne Enseignes



D- Barrière sécurisée à code :

La mairie a dû remplacer l'ancienne barrière de la rue des écoles (sécurisation de l'accès aux écoles durant les temps scolaires et périscolaires).

COÛT 2018.....4082€

Enseigne Online



4-MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE SALLE POLYVENTE ET PARKINGS PUBLICS PLACES RESERVEES PERSONNES HANDICAPÉES :

La mairie a procédé à la mise aux normes accessibilité de la salle polyvalente ainsi qu'à la création de places de parkings pour les personnes atteintes d'un handicap, en conformité avec la loi accessibilité.

COÛT1898€

Matériel : Ent. HANDINORME

Travaux réalisés par : Services techniques municipaux



5-LA VOIRIE COMMUNALE :

La mairie a réalisé en régie, par les employés communaux diverses travaux sur la voirie communale afin de préserver les chemins communaux les plus fragiles sur l'ensemble du territoire.

COÛT7852€

Matériaux : Colas / grave

Travaux réalisé par : services techniques municipaux.



L'adjoint délégué aux travaux,

Patrice GRASSAUD



LES TRAVAUX REALISÉS EN 2019

La commune a réalisé ou est en cours de réalisation des travaux équipements et investissements suivants :



3- LE FOYER MUNICIPAL :

*Cela semble toujours impossible.
Jusqu'à ce qu'on le fasse.
Nelson Mandela*

Lieu de lien, de partage et d'échanges **destiné à la population et aux associations** (pour leurs réunions / activités), ce local communal situé en rez de chaussée du logement communal de la Place, a dû faire l'objet de travaux d'isolation thermique. La mairie a donc décidé de poursuivre l'aménagement de ce petit local au cœur du village, pour en faire un **FOYER MUNICIPAL**.

En effet, la commune dispose d'une grande salle polyvalente mais pour des petites activités ou réunions, la salle polyvalente est énergivore. La Mairie a donc estimé que ce petit local trouverait parfaitement sa destination en **FOYER MUNICIPAL**.



Diverses activités sont déjà prévues et encouragées par la mairie puisqu'elles visent la lutte contre l'isolement rural, mais aussi contre la fracture numérique. En effet, **ce local sera entièrement connecté WIFI afin de permettre un accès internet gratuit** à chacun, mais aussi afin d'aider à l'apprentissage informatique pour tous ceux qui en ont besoin. Tout le monde n'est pas né avec Internet et un Smartphone ! Or de plus en plus, les démarches administratives se dématérialisent obligeant chacun à faire ses déclarations d'impôts, de brûlage, de CAF, etc. par internet... **Vous y serez aidés** et c'est pourquoi nous encourageons la nouvelle association Le Lien d'Els Masos qui va initier différents ateliers de partage de connaissances en ce lieu



COÛT DES TRAVAUX : 16 034 € (subvention Département 8000 € - Etat 4000 € - commune 4034 €)



ENTREPRISES : CARRELAGE-FAIENCE- GAUBERT Bruno LOS MASOS / MENUISERIE BOIS - NC SERVICES
LOS MASOS :

ISOLATION-COYDE Marc LOS MASOS/ ELECTRICITE-RAMOUL ELEC FILLOLS /
MENUISERIE ALU- BRUHIER J. LOS MASOS/ PLOMBERIE- WARGNIER C. LOS MASOS/
PLACO MURS ET PLAFONDS/ PEINTURE - REGIE -SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

Beaucoup d'entre vous ont démontré leur intérêt au projet, le FOYER MUNICIPAL sera bientôt ouvert et chacun a reçu une invitation pour son inauguration ; joli moment malgré une chaleur qui en a découragé beaucoup et on le comprend !

4- **MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE** (conformément à la loi Accessibilité) :



La commune a réalisé l'Agenda d'Accessibilité Programmé aux bâtiments publics (ADAP) rendant obligation aux collectivités et Etablissements Recevant du Public (ERP) l'accessibilité aux personnes handicapées. La mairie a obtenu le financement pour rendre la mairie accessible. Les travaux vont commencer. Compte tenu de la non-conformité aux normes, la rampe d'accès doit être remplacée par un élément de levage ; les marches d'accès au public devront également être refaites aux normes ainsi que la porte principale d'entrée de la mairie.

COÛT DES TRAVAUX : 32 000€ (subvention département 16000€ - Etat 8000€ - COMMUNE 8 000€)
ENTREPRISES : - Porte entrée : menuiserie BRUHIER

- Levage : Ets EURODOCKS
- Réalisation accès : SERVICES TECHNIQUES MUNICIPAUX

5- ECLAIRAGE PUBLIC :

La commune a fait réaliser la 2^{ème} tranche de l'éclairage public traverse de Prades, ainsi que la zone Parkings- écoles - salle polyvalente

COÛT5 837 €

Entreprise CITELUM -Toulouges

Comme pour la voirie, l' éclairage public est programmé par tranches car ce sont des réseaux très couteux.



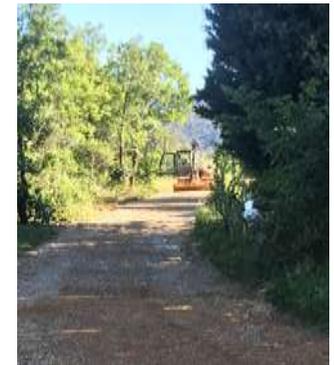
4- LA VOIRIE COMMUNALE :

La mairie a réalisé en régie, par les employés communaux, les travaux de reprise de chaussée des chemins suivants :

- Chemin de las Tartarouses
- Chemin des écoles
- Chemin Marotxes
- Chemin Remonde (apport de grave)



COÛT12 252€



Matériaux : Valls / grave / Signalisation Giraud
Travaux réalisés par : services techniques

municipaux.

Egalement, les services municipaux ont réalisé des aménagements de voirie (ralentisseur PVC) sur la rue de la fontaine et un marquage de stationnement afin de faciliter l'usage disponible du bord de voie pour les riverains.

Nous rappelons que les chemins communaux sont fragiles et ne supportent pas des tonnages élevés. Ils sont limités à 5T

Des dérogations ponctuelles sont autorisées mais doivent être limitées.

Également nous rappelons aux automobilistes de lever le pied dans la traversée du village, rues et chemins compris.
Pour la sécurité de tous, merci.





Inscription des enfants dans les écoles communales :

Venir en Mairie remplir une demande en y joignant :

- 1 copie du livret de famille
- 1 copie du certificat de vaccination
- 1 copie du jugement en cas de divorce ou de séparation
- Le certificat de radiation en cas de scolarisation dans une autre Commune avant la rentrée de l'enfant à l'école

Pour mettre son enfant dans une école extérieure à Los Masos l'accord de la Commune doit être demandé au préalable.

*Il faut savoir que la commune doit payer pour chaque enfant scolarisé à l'extérieur entre 450 € et 1 000 € par enfant alors que nous assurons la charge financière de nos écoles, **malgré que la Communauté de Communes ait pris la compétence aux Communes la charge scolaire reste à la Commune..Elle représente d'ailleurs 34% du produit fiscal reversé à la Communauté de Communes.***

Journée portes ouvertes

Hors cadre prévu par la loi, aucune dérogation ne sera accordée par le Maire.

La journée portes ouvertes se déroulera le mardi 02 juillet de 17 à 19h.



Voyage

Toutes les classes sont parties en voyage de fin d'année au Barcarès le jeudi 20 juin.



Spectacle

Le spectacle de fin d'année des écoles a eu lieu le mardi 25 juin à 16h.



Au revoir maîtresse

C'est avec tristesse que nous avons appris la mutation de Sabina SEIGNON, l'enseignante des tous petits et petits. Sabine, toute jeune institutrice diplômée a en effet débuté sa carrière en nos écoles de Los Masos il y a 24 ans... Ce n'est pas rien !

Elle a donc accueilli, toujours avec sa douce voix et sa bienveillance les tout petits écoliers, les rassurant, les éveillant au fil des jours... Elle a aussi accueilli les enfants de ces petits c'est donc avec une émotion certaine qu'elle a reçu un hommage mérité de M. le Maire, de tous les parents et enfants, qui ont tenu à la gâter et à lui témoigner leur reconnaissance. Sabine va exercer sur

la vallée de la Rotja et nous lui souhaitons une belle suite de carrière.



Merci

L'association des Parents d'élèves de Los Masos organise une journée récréative le samedi 29 juin 2019 à l'Aire de Loisirs.

ANNULEE POUR CAUSE DE CANICULE

Programme 2019-2020 :

- Vendredi 20 septembre 2019 : Assemblée Générale à la salle polyvalente
- Dimanche 06 octobre 2019 : Vide Grenier à l'Aire de Loisirs
- Samedi 07 décembre 2019 : Stand au Village de Noël
- Samedi 1^{er} février 2020 : Rifle des écoles à la salle polyvalente
- Dimanche 26 avril 2020 : Vide grenier à l'Aire de Loisirs
- Samedi 27 juin 2020 : Journée récréative Aire de Loisirs

Nous tenions à remercier une nouvelle fois l'association des parents d'élèves pour leur implication tout au long de l'année au profit des enfants des écoles.

D'ailleurs il a été décidé de réserver le bénéfice des grillades de la Saint Jean et du 13 juillet organisées par la Mairie à l'Association des Parents d'Elèves pour participer aux sorties scolaires des élèves.



BIBLIOTHÈQUE

Les inscriptions pour le Centre de Loisirs auront lieu en **Mairie du 11 au 26 juin 2019.**

Pour tous renseignements concernant les inscriptions merci de contacter la Mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

La Bibliothèque de Los Masos vous accueille le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

L'inscription est gratuite.

Pour tous renseignements : 04.68.97.09.81

Bibliothèque de Los Masos :

Place de la République (en face de la Mairie)

66500 LOS MASOS

Un grand merci aux bénévoles Cathy, Suzanne et Annie
qui donnent de leur temps et pour leur travail à la Bibliothèque et auprès des écoles pour leur intervention auprès des enfants afin de leur transmettre le goût de la lecture.



Programme prévisionnel
L'aventure c'est l'aventure !

Semaine 28 : A l'abriblage !				
Lundi 26/07	Mardi 27/07	Mercredi 28/07	Jeudi 29/07	Vendredi 30/07
Activités sur site	Journée à St Cyrrien Appelant	Activités sur site	Journée à Sabiers Fête du Sun (Sabiers/Cléret/Los Masos) Activités sur site (Cléret)	Activités sur site
Semaine 29 : Au-delà des frontières				
Jeudi 15/07	Vendredi 16/07	Mercredi 22/07	Jeudi 23/07	Vendredi 24/07
Activités sur site	Journée à Prades Rencontres Intercentres	Activités sur site	Journée à Prades Piscine + jeux	Activités sur site
Semaine 30 : Aventures dans la nature				
Lundi 22/07	Mardi 23/07	Mercredi 24/07	Jeudi 25/07	Vendredi 26/07
Activités sur site	Journée à Prades Piscine + jeux	Journée à Malende Accoranche (Cléret/Los Masos/Cléret) activités sur site (Sabiers)	Journée à Malende Accoranche (Sabiers) activités sur site (Cléret/Los Masos/Cléret)	Activités sur site
Semaine 31 : Dans les pas de ...				
Lundi 29/07	Mardi 30/07	Mercredi 31/07	Jeudi 01/08	Vendredi 02/08
Activités sur site	Journée à Prades Piscine + jeux	Journée à St Marie Le jardin d'Ariane (Cléret/Los Masos/Cléret) activités sur site (Sabiers)	Journée à St Marie Le jardin d'Ariane (Sabiers) activités sur site (Cléret/Los Masos/Cléret)	Activités sur site

*Nous nous réservons le droit de modifier le programme.
Un programme détaillé des activités sera affiché chaque semaine sur les lieux d'activités.*

ACTUALITES ADMINISTRATIVES

Carte Nationale d'Identité

Nous vous rappelons que les demandes de cartes d'identité se font désormais dans les Mairies centralisatrices (Prades ou Vinça).

Pour gagner du temps vous pouvez compléter la pré-demande sur Internet <http://predemande-cni.ants.gouv.fr> vous obtiendrez ainsi un numéro de dossier et les pièces justificatives à communiquer à la Mairie centralisatrice qui instruira le dossier.



Passeport

Comme pour les cartes d'identité, les demandes de passeports se font dans les Mairies centralisatrices habilitées la pré-demande peut être complétée sur Internet <https://passeport.ants.gouv.fr>



Permis de conduire

Toutes les démarches concernant les permis de conduire peuvent se faire par Internet sur le site <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr> ou en Sous Préfecture.



Certificat d'immatriculation (carte grise)

Toutes les démarches concernant les certificats d'immatriculation se font par téléprocédure sur le site <https://immatriculation.ants.gouv.fr> ou par l'intermédiaire d'un professionnel de l'automobile habilité par le Ministère de l'Intérieur.



Recensement militaire

Le recensement militaire est obligatoire à partir de 16 ans, l'attestation fournie par la Mairie sera demandée pour s'inscrire aux examens scolaires et au permis de conduire, le jeune sera également convoqué pour une journée d'appel et inscrit d'office sur la liste électorale de la Commune à ses 18 ans.

Le jeune doit venir personnellement en mairie avec :

- sa carte d'identité
- son livret de famille



Inscriptions listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales de la Commune :

- Remplir cerfa d'inscription fourni par la Mairie
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Fournir une pièce d'identité en cours de validité

Pour les ressortissants européens :

Pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter aux élections municipales et européennes :

- Remplir les 2 cerfas fournis par la Mairie
- Fournir un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Fournir une pièce d'identité en cours de validité

Nous vous rappelons que lorsque vous déménagez même au sein de la même Commune, vous devez venir le signaler en Mairie afin de faire modifier votre adresse électorale

Cette année les agents ont eu beaucoup de mal à la distribution à cause des défauts d'adresses.



Répertoire électoral unique

NOUVELLE

PROCEDURE

RAPPEL

Nous vous rappelons que depuis le 1^{er} janvier 2019, l'Etat a mis en place le Répertoire Electoral Unique et c'est l'INSEE qui gère le fichier National.

De ce fait la Mairie instruit le dossier et le transfère après validation à l'INSEE qui le valide et procède à l'enregistrement sur le fichier National.

Le fichier National étant très lourd, quelques d'erreurs ont pu être remarquées lors du dernier scrutin pour les élections européennes.

Accueil étranger

Il faut venir en Mairie chercher l'attestation d'accueil à remplir et ensuite porter les documents suivants :

- copie de la carte d'identité de l'hébergeant
- justificatif de domicile de moins de 3 mois
- dernier avis d'imposition
- dernière taxe foncière
- timbre fiscal dématérialisé 30€
- copie intégrale du passeport de l'hébergé

Sortie du territoire mineur

Le formulaire de demande d'autorisation de sortie du territoire pour les mineurs peut être téléchargé sur Internet ou retiré à l'accueil de la Mairie.

L'enfant qui voyagea devra conserver sur lui le temps de son séjour sa carte d'identité en cours de validité, l'original du document complété et la copie de la carte d'identité du parent qui a signé le document.



Mariage

Un guide des futurs époux vous sera remis à l'accueil, celui-ci comprend des documents à compléter et à ramener en y joignant :

- copies des cartes d'identité des futurs époux et des témoins
- copies intégrales originales des actes de naissance de moins de 3 mois
- justificatif de domicile de moins de 6 mois
- profession des époux et des témoins
- adresse complète des témoins
- attestation de notaire en cas de contrat de mariage

La date et l'heure du mariage doivent être sollicitées au mois 2 mois à l'avance auprès de Monsieur le Maire lors d'un entretien avec les futurs époux (obligatoire).



PACS

Pour procéder à l'enregistrement d'un PACS (Pacte Civil de Solidarité), les partenaires doivent convenir d'un rendez-vous en Mairie auquel ils devront se présenter en personne et ensemble avec les pièces demandées.

Pour pouvoir conclure le PACS il faut :

- **Remplir certaines conditions** (être majeur, ne pas être pacsé ou marié, vivre ensemble et ne pas être de la même famille)
- **Remplir une convocation** qui enregistrera officiellement le PACS
- **Fournir des documents** (acte de naissance de moins de 3mois, pièces d'identité en cours de validité, attention sur l'honneur d'absence de lien de parenté et d'ad



Reconnaissance Anticipée

Lorsqu'un couple qui n'est pas marié attend un heureux évènement, **il est vivement conseillé** de faire une reconnaissance anticipée en Mairie qu'il faudra fournir le jour de la naissance au service de l'Etat Civil de la ville de naissance.

S'il s'agit d'un premier enfant une déclaration de choix de nom vous sera également remise pour la remettre avec la reconnaissance le jour de la naissance.



BON A SAVOIR



Ramassage des ordures ménagères :

Pour rappel les nouveaux jours de ramassage des ordures ménagères sont :

- les lundis pour le container vert



- les jeudis pour le container jaune



Nous vous rappelons que les containers individuels ne peuvent être laissés sur la voie publique (verbalisation).

Encombrants :

Pour contacter les encombrants : 04.68.05.62.64 du mardi au vendredi de 9h à 12h afin de convenir gratuitement d'un jour de ramassage.



COMPOSTEUR
Obtenez un composteur inodore.
Certaines communes mettent en place des composteurs collectifs !
Les conseils pour améliorer son compost ici :
www.conflentcanigo.fr/compostage

5 €

ENGOMBRANTS

1 APPELLE



04 68 05 62 64

2 JE PRENDS RENDEZ-VOUS



3 LA COLLECTE GRATUITE EST FAITE LE JOUR PREVU



Numéro disponible du mardi au vendredi de 9h à 12h.

GÉOLOCALISATION
Des points de collecte des déchets

sydetom66.fr/carte.php

Stationnement gênant et abusif:

Un stationnement est considéré comme gênant dès lors qu'il bloque le passage d'un piéton, d'un vélo ou d'une voiture. Depuis le 30 juin 2015 le stationnement sur les trottoirs est classé comme stationnement très gênant pour tous types de véhicules et est passible d'une amende de 135 €.

Il ne faut pas confondre le stationnement gênant et le stationnement abusif : 'est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une durée excédant 7 jours ou pendant une durée inférieure mais excédant celle qui est fixée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police."



Le Bruit :

Nous vous rappelons que les nuisances sonores liées aux bruits de comportement (jardinage ou bricolage...) peuvent être sanctionnées dès lors qu'elles troublent de manière anormale le voisinage de jour comme de nuit.

On parle de tapage nocturne lorsque les bruits sont commis la nuit entre 22h et 07h. Dans ce cas là, les gendarmes peuvent intervenir.

Concernant les bruits occasionnés les dimanches et jours fériés ; ils ne sont autorisés dans les propriétés privées que de 10h à 12h ces jours là.



Plantation et élagage des haies :

L'article D164-24 du code rural précise : les branches et les racines des arbres qui avancent sur l'emprise des chemins ruraux et voies publiques doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité de passage ainsi que la conservation du chemin.



Les propriétaires sont assujettis donc à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et racines qui avancent sur la voie publique.

Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient de l'article L.2212-2-2 du Code Général des Collectivités territoriales, imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou l'abattage des arbres dès lors que ceux-ci portent atteinte à la commodité de passage.

Si après mise en demeure les travaux ne sont toujours pas effectués et en application du même article, la commune peut procéder à l'exécution forcée des travaux d'élagage aux frais des propriétaires riverains qui ont négligé de se conformer à ces prescriptions.



Entretien des ruisseaux :

Nous rappelons aux propriétaires l'importance et la nécessité de l'entretien et du respect des ruisseaux existants, afin de permettre l'évacuation des eaux de pluie, les ruisseaux d'écoulement des eaux ne doivent pas être obstrués. Veillez – y !

Débroussaillage :

(Arrêté préfectoral permanent n° 2013238-0011 du 26 août 2013)

Le débroussaillage autour des bâtiments a pour objectif de limiter la propagation du feu, de diminuer son intensité et de faciliter la lutte contre les incendies.

Le débroussaillage et le maintien en état doivent être effectués par le propriétaire des constructions, terrains et installations ou son ayant droit ou son locataire.

Si besoin le débroussaillage doit être effectué y compris sur les terrains voisins après avoir informé leurs propriétaires. Ceux-ci ne peuvent s'y opposer.



L'obligation de débroussaillage et le maintien en l'état sont obligatoires dans un périmètre de 50m des constructions existantes sur la commune de Los Masos et à l'intérieur d'une zone d'habitation et sur les zones situés à moins de 200m de terrains en nature de bois, forêts, landes, plantations, reboisements (Article L134-6 du code forestier). La commune peut également en application de l'article L2213-25 du code général des collectivités territoriales mettre en demeure les propriétaires de procéder au débroussaillage de leurs terrains non bâtis lorsque ces derniers sont situés à l'intérieur d'une zone d'habitation ou à une distance maximum de 50 mètres de ces mêmes habitations. La commune pourra procéder d'office au débroussaillage **aux frais du propriétaire** qui ne l'a pas effectué dans le délai prescrit par la mise en demeure (Article L134-9 et R134-5 du code forestier).

3) Rappel

Il est toujours possible de déposer un dossier concernant l'urbanisme aux heures d'ouverture du secrétariat et de demander des renseignements lors des permanences Urbanisme le mardi après-midi.



L'éludélégué à l'Urbanisme et au Plui,

Yves LAVILLE

CARTE PROJET ZONES CONSTRUCTIBLES PLUI



De la RD 24 aux anciennes écoles jusqu'à la Sacristie, y compris Ballanet et les Cèdres



De l'entrée côté Eus jusqu'à Lloncet et sur la RD24 route des Pardalets



Etat Civil

Nos registres d'État Civil recensent exclusivement les actes des personnes domiciliées à Los Masos (transcription de naissance ou de décès) et pour les mariages les actes dressés par la Mairie du Village.

MARIAGES

FRENOI Clément et SALAZAR Jessica
MAURICE Thomas et CHATEAU Marine
HAZOUZI Morad et JACOB Marine
DELAUNE Edouard et DE GRACIA Nathalie
NEVEU Robin et GOMEZ GONZALEZ Eloïna

NAISSANCES

Bienvenu à :

REGNE Lucie
OMS DUVAL Noëlia
MOLINER CHEVALIER Eléna
BOUHLALA Louise
PORCEL DEMAZURE Eva
SERVANT Luka
BRUHIER Paul

DECES

COPPIN Claude
LANNES épouse PECONTAL Pierrette
LEBON épouse VITARI Renée
SALVAT épouse GERMONT Andrée
CASSOLY épouse BAILBE Joséphine
CHASTANET Laurent
BIARDEAU épouse LE TEXIER Christine

INFORMATION



Nous vous informons que la Mairie sera exceptionnellement fermée du lundi 12 août au vendredi 16 août inclus pour congés des personnels d'accueil. Une astreinte téléphonique pour les seules urgences sera rappelée sur le répondeur téléphonique de la Mairie

ANIMATIONS

PROGRAMME DU COMITÉ DES FÊTES DE LOS MASOS :

FESTA MAJOR :

Vendredi 23 août 2019 : Orchestre Obsession 22h
Samedi 24 août 2019 : Orchestre Mission 22h
Dimanche 25 août 2019 : Orchestre Casenove 22h



PROGRAMME DE LA MAIRIE :

FÊTE de la SAINT JEAN : Dimanche 23 juin 2019

(Bénéfices reversés à l'APE les Petits Masois pour les sorties scolaires)

INAUGURATION DU FOYER MUNICIPAL : samedi 29 juin 2019 à 17h

FÊTE NATIONALE - FEUX D'ARTIFICE: Samedi 13 juillet 2019

(Bénéfices reversés à l'APE les Petits Masois pour les sorties scolaires)

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE du 11 novembre : Dimanche du 11 novembre 2019

GOÛTER DES SÉNIORS : Dimanche 1^{er} décembre 2019



PROGRAMME ASSOCIATION VIVRE À LOS MASOS

VILLAGE DE NOËL : Samedi 7 décembre 2019



LES ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Déclarées en Mairie



Association Communale de chasse Agréée (ACCA)

Contact : Patrice GRASSAUD 04.68.96.12.81

ASSOCIATION Parents d'Elèves 'les Petits Masois'

Contact : Caroline BAUCHET 06.14.44.44.79



Association pour 'Le plaisir' (Chorale)

Contact : Yvon BRETON 04.68.96.17.80

Comité des fêtes de Los Masos

Contact : Nicolas CHEVALLIER 06.50.13.36.!



Association 'Vivre à Los Masos'

Contact : Raphaëlle 06.86.72.84.91

Association 'Le lien d'Els Masos'

Contact : Michèle REMAURY 06.70.



Association 'La cryniana' (Œnologie)

Contact : Ariane JONES 06.21.84.19.61 / Annie VILLACEQUE 06.75.05.46.41

Association 'Nature et Progrès'

Contact : Maurice PICCO 06.17.40.59.94



Salle Girafes

Contact : Magali STAATS 06.81.86.81.92



Club de Karaté – SEIKA

Contact : Cédric ESCUDERO 06.10.49.56.44 / 06.74.13.52.30



Conflent Auto Sport

Contact : Joachim LIMIA 06.85.57.70.17



Sport Adapté du Conflent

Contact : Patricia SURJOURS 06.16.30.27.23

Twirling Bâton et danse pompon

Contact : 06.44.01.69.57



Association 'Enfants Népal'

Contact : Francis MARTY 06.83.59.29.38

Yoga

Contact : Anne GROH 04.68.05.70.26



DU NOUVEAU A LOS MASOS

Suite à la vente au fonds de commerce du "Tinc Set" par les anciens gérants.

La Commune est heureuse d'accueillir Nathalie BOYE la nouvelle gérante, qui se fera un plaisir de vous faire partager sa passion des goûts et des saveurs avec une valorisation certaine des produits locaux.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre village et beaucoup de succès.

Tel : TINC SET 04 68 05 66 21





REVUE DE PRESSE

Article de l'Indépendant le 15 juin 2018

Article de l'Indépendant le 26 juin 2018

LOS MASOS

« On the rock » va faire revivre la légende Johnny, qui aurait eu 75 ans

Ce soir, dès 22 h, le comité des fêtes va allumer le feu en invitant sur sa scène le groupe On the rock (photo à gauche), composé de purs et durs qui auront le redoutable privilège de faire revivre la voix et le son de l'une des légendes du rock : le grand Johnny Hallyday, qui nous a quittés il y a peu. Ces sacrés comparses maîtrisent leur « JH » sur le bout de leurs cordes !

Avec, à la basse Michel Mottier, à la batterie Manu Alcantara, aux guitares Jean Barbe dit Babar et Roddy Wust, au chant



Jean-Michel Gineste et aux chœurs les non moins talentueuses et charmantes Sylvie et Sylvie. Bref, du bon, du beau, du lourd qui ne laissent pas les vrais amateurs de rock indifférents.

Suivra un second groupe, Saïan (photo à droite), un



trio pas mal dans le genre qui déménage, composé de Yannick à la guitare et au chant, de Benoit Lásalle à la batterie et au chant et de René Bordanova à la basse et au chant.

V. Pons

► Tél. 06 34 11 50 04.

LOS MASOS

Une tradition incontournable



► La jeunesse de Los Masos donne le ton.

Samedi soir, les traditionnels feux de la Saint-Jean ont remporté un franc succès. Nombreux sont les habitants qui ont répondu présent à l'invitation du maire Guy Cassoly et de son équipe. Tout ceci dans une ambiance conviviale et

chaleureuse autour du traditionnel feu. La jeunesse du village a donné l'exemple en lançant la soirée, tandis que d'autres scrutaient le Canigou afin d'apercevoir la flamme qui devait arriver au village.

R. Z.



Article de l'Indépendant le 10 septembre 2018

LOS MASOS

Les petits masois ont repris le chemin de l'école

10/09/18

Ce lundi 3 septembre les petits masois ont repris le chemin de l'école, heureux de retrouver les copains et leurs classes. La nouvelle directrice Florence Marecat a fait connaissance avec les élèves de sa classe. Elle arrive de Sahorre où elle a enseigné en classe de CM2 pendant 10 ans. Florence avait envie d'évoluer sur un poste de directrice : « J'ai été très bien accueillie par la municipalité et les parents d'élèves. Cette école reste à échelle humaine, avec beaucoup de partage, une bonne équipe, ainsi que Nina, stagiaire de l'école supérieure du professorat et de l'éducation, qui prépare son concours d'en-



La nouvelle directrice, Florence, et sa classe de CM2.

seignante ». Amélie Poujet, nouvelle maîtresse en classe de CE1 et CM1, enseignait l'an passé à Ile-sur-Têt, Prades et Marquixanes : « L'occasion s'est présentée

de venir en poste à temps plein à Los Masos. Je n'ai pas hésité une seconde, c'est une petite école avec une équipe très motivée ». Véronique Richard est aussi nouvelle maîtresse à Los

Masos en grande section, CP, CE1. Elle a enseigné à Ria pendant 8 ans. Sabine, enseignante en poste à Los Masos depuis 1995, partagera sa classe de 23 élèves grande section, moyenne section et petite section, ainsi que la toute petite section, avec Virginie. Elles seront épaulées par Marie-Ange et Pascale, les Atsem (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Tout le monde est en place, ainsi que l'équipe du périscolaire, avec un effectif de 81 élèves, dans une belle école baptisée l'année dernière groupe scolaire Guy-Cassoly.

R. Z.



© CanStockPhoto.com - csp46972305



Article de l'Indépendant le 10 septembre 2018

LOS MASOS

10/09/2018

Une journée récréative pour les jeunes



Les équipes se forment pour le concours de pétanque.

Dernièrement a eu lieu la journée récréative de l'Association des parents d'élèves (APE), la jeunesse a répondu présente. Sous un soleil radieux ont eu lieu les combats de sumos, le concours de pétanque où les plus jeunes ont su tirer la boule et pointer le cochonnet. Les plus petits pouvaient exercer leurs talents de grimpeurs sur les structures gonflables, tout ceci dans ambiance familiale.

R. Z.

Fête, kermesse et exposition : le programme des petits Masois

Dans la cour de l'élémentaire, les maîtresses, le personnel de l'école, les parents et les petits Masois ont réussi leur journée sous un soleil d'été. Les stands de la kermesse ont pris place dans la cour pour le plaisir des petits et des grands. Un spectacle de danse a suivi avec la maternelle, du théâtre avec la grande section des CP et pour finir les chants avec les CE1, CE2, CM1 et CM2.



La danse de la maternelle dans la cour de l'école.

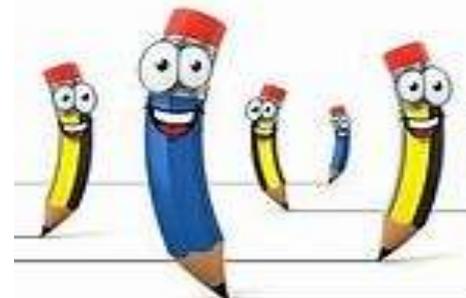
Pour clôturer la journée, tout le monde était convié en face du groupe scolaire Guy-Cassoly, à la salle polyvalente afin de découvrir l'exposition réalisée par toutes

les classes avec beaucoup de créations artistiques : « Portraits et émotions », « L'arbre magnifique », « L'hiver a été long », photos du carnaval, « Les bagarés », « L'île du diable »,

« La Rome antique »... Une exposition haute en couleur. Cette journée s'est terminée avec un moment convivial autour d'un jus de fruit et d'une collation.

R. Z.

Article de l'Indépendant le 21 septembre 2018



LOS MASOS

Elles se mobilisent pour les enfants du Népal

Ce samedi 22 septembre sur la place du village de 15 h à 20 h, l'association Pyrénées catalanes Népal, dont le siège est à Los Masos, organise un événement « Elles se mobilisent pour les enfants du Népal » qui a pour objectif de venir en aide à l'orphelinat Namaste children Népal du Katmandu. Le but étant de fournir un toit aux enfants déshérités, les protéger des violences extérieures, leur apporter une nourriture saine et équilibrée ainsi que des soins de santé et d'hy-

giène appropriés et surtout une éducation de qualité. Les enfants sont pris en charge dès l'âge de 4 ou 5 ans et jusqu'à la fin de leurs études. L'association est à ce jour la seule ressource financière de l'orphelinat. Elles seront 7 coiffeuses, maquilleuses et barbières, pour s'occuper des enfants et adultes. Toute la recette est versée à cette cause. Une après-midi originale, festive et solidaire. Sur place, l'artiste Steve Prooz Peiremans.

R. Z.

Article de l'Indépendant le 15 octobre 2018

LOS MASOS

Cambriolage à l'école



► La serrure du bureau de la directrice et la fenêtre cassée.

Hier dimanche à l'aube, l'école primaire a été victime d'un cambriolage. Des portes et fenêtres ont été fracturées et forcées, des matériels d'informatique, bureautique ont été volés. La gendarmerie de Vernetles-Bains, ainsi que le maire Guy Cassoly et ses agents



des écoles et du service technique se sont rapidement rendus sur place pour constater les faits, un appel à témoin est lancé par la gendarmerie.

R. Z.

Article de l'Indépendant le 08 mai 2019



LOS MASOS

Cérémonie du 8-Mai



► Luna, Maëlys et Vanillane portent la traditionnelle gerbe au monument aux Morts.

Le mercredi 8 mai, le rassemblement a eu lieu à 11 h devant la mairie. Le maire, Guy Cassoly, les adjoints, élus, employés communaux et la population, tous attachés au devoir de mémoire, se sont rendus au monument aux Morts où les enfants du village ont déposé la traditionnelle gerbe. Sur place après son discours, le maire a énuméré le nom de chaque victime

du monument aux Morts, avant de donner la parole à Alexandre, jeune lycéen de Los Masos, qui a lu l'hommage aux victimes de guerre. Après une émouvante minute de silence, cette cérémonie s'est clôturée par *La Marseillaise*. Un moment de partage et de convivialité autour du verre de l'amitié offert par la municipalité aux habitants de Los Masos.

R. Z.

Article de l'Indépendant le 03 juin 2019

... a pu profiter de ce deuil affecté.

LOS MASOS

Un lieu de vie pour du lien



► Le lieu de vie de l'association bientôt terminé et aménagé.

L'association Le lien d'els Masos vient de voir le jour au cœur et face à la place du village, le tout nouveau local se prépare à accueillir ses bénévoles.

Cette association est à l'origine d'une très belle initiative, car elle a pour but de rompre la solitude et l'isolement social mais aussi de casser une routine parfois bien présente en milieu rural et de renforcer le lien intergénérationnel.

L'association est soucieuse de remplir à bien cette mission et porte ce projet avec force, cœur et conviction. Cette dernière regroupera en son sein des bénévoles, passionnés disposés à partager leurs compétences, leurs savoirs, comme la couture et customisation, tricot, recettes traditionnelles, fabrication de produits maison, pétanque, trocs, échanges, jeux de société, cours de catalan.

Tout ceci dans une ambiance ludique et conviviale, mais également une aide à la population afin de lutter contre la fracture sociale et numérique en proposant des ateliers d'informatique et des pré-conseils juridiques ainsi que des cours de français. Les bénévoles de cette association ont à cœur tout de créer du lien social, de construire et progresser pour le bien du village et de leurs habitants.

R. Z.



LOS MASOS

Premier color run : débuts encourageants

Ce dimanche 9 juin, au matin, depuis l'aire de loisirs du village, le color run a pris le départ sans chrono totalement libre, organisé par le comité des fêtes de Los Masos et sponsorisée par l'agence M + de Ria-Sirach.

Le parcours de 6 km a traversé rapidement le village pour monter vers les hauteurs et admirer sa vue panoramique agrémentée de portes de couleurs à chaque kilomètre. Une belle

façon de profiter d'un moment exceptionnel entre collègues et amis avec amusement et plaisir. Une grillade a clôturé la matinée.

Pour une première édition, 20 coureurs ont fait le déplacement, dans une ambiance conviviale festive et enjouée, ce qui promet déjà un rendez-vous pour une belle date au programme de l'an prochain, dans une ambiance folle et colorée.



R. Z. | L'arrivée du color run haut en couleur.

LOS MASOS

Un foyer municipal pour tous

La mairie tient à préciser que le local appelé Foyer municipal est un lieu réalisé par la commune de Los Masos et non par l'association Le lien d'Els Masos.

Ce foyer recevra, entre autres,

la nouvelle association Le lien d'els Masos dont les objectifs visent au partage d'activités, d'apprentissage à l'informatique, aux dématérialisations. Ces initiatives sont soutenues par la mairie, afin de permettre

à tous de rompre l'isolement social et la fracture numérique à l'heure de la dématérialisation des services publics.

Les divers ateliers permettant aux habitants de se retrouver, d'échanger, partager leurs connaissances seront aussi au programme.

Ce petit foyer municipal, entièrement connecté Wifi, sera accessible à tous et à toutes les associations, il devait être aménagé d'ici fin juin. La mairie félicite l'initiative de l'association Le lien d'Els Masos qui contribuera, avec les associations de la commune, au vivre ensemble dans le village.

R. Z.

BULLETIN MUNICIPAL 2019

Responsable édition : GUY CASSOLY

Directeur de publication : GUY CASSOLY

Date et lieu de publication : juin 2019

Commune de Los masos et sur le site internet de la Mairie :

www.losmasos.com

Photographies : source : - Raphaëlle ZAJDENWARG
- MAIRIE de Los Masos

PAGE DE COUVERTURE : les cerisiers en fleurs, une vue du Canigou de la
traverse de Prades.

La commission de l'information et le conseil municipal espèrent
que vous avez eu autant de plaisir à lire ce bulletin
qu'ils en ont eu à l'écrire.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

